



# Lasne nature

Bulletin trimestriel  
de l'a.s.b.l. "Lasne Nature"  
B. 001-2326233-55  
E-mail : secretariat@lasne-nature.be

Siège social et rédaction  
3, rue de Ficherfont - B-1380 Lasne  
Tél. et Fax : 02/ 633 27 64 - www.lasne-nature.be  
Bureau de distribution : 1380 Lasne

## Lasne Nature n'aurait pas de représentant à la prochaine CCATM ?

Nous avons assisté au Conseil communal qui s'est tenu le 25 juin dernier, au cours duquel les futurs membres de la CCATM (Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité) ont été proposés au vote des conseillers. C'est avec un grand étonnement que nous constatons qu'aucun de nos représentants (effectif et suppléant) n'est désigné.

### Que s'est-il passé ?

Lasne Nature, soutenue par plus de 700 membres, a toujours eu un représentant dans les CCAT des précédentes législatures. Le décret ministériel prévoit que le Conseil communal choisit les membres de la CCATM en respectant « une représentation spécifique à la commune des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux et de mobilité ». Nous sommes particulièrement actifs en matière d'urbanis-

me, de mobilité et d'environnement depuis 1990, et nous ne comprenons pas la raison de cette mise à l'écart.

Nous avons donc aussitôt demandé à notre bourgmestre le motif de notre éviction et qui étaient les membres choisis pour représenter les intérêts environnementaux et de mobilité. Nous attendons toujours sa réponse.

Faute d'explication de sa part, nous avons introduit un recours auprès du Ministre Antoine, dans lequel nous mettons en cause l'objectivité et l'impartialité du choix des membres de la future CCATM opéré par la commune de Lasne.

Quoiqu'il en soit, notre motivation est intacte et nous poursuivons nos actions dans une optique constructive, au service de l'intérêt collectif.

Willy Calleeuw

**Sortez vos vélos, vos chevaux pour une promenade découverte en famille, le dimanche 16 septembre à 14 h, à partir de la place de Plancenot (plus de détails page 7)**

## Vive la rentrée des classes

**C'est la rentrée scolaire, et les encombrements de la circulation routière reprennent leurs droits.**

Les matins et après-midi, les abords de nos écoles se transforment en de vastes parkings (souvent sauvages), où chacun peste sur la place prise par les autres. Les trottoirs sont encombrés, la circulation automobile est difficile, bref nous voilà plongés dans un environnement « stressant ».

Nos enfants ne pourraient-ils pas profiter d'autres moyens de déplacement que celui offert par la confortable voiture familiale ?

Bien sûr que oui. Encore faut-il mettre en place les aménagements qui rendront les déplacements de nos enfants sécurisés. Comment procéder ?

Le Plan Octopus, lancé en 2005 par une

asbl flamande Voetgangersbeweging, est depuis 2006 proposé aux écoles fondamentales, avec le soutien du ministre fédéral de la mobilité. Il est porté, en communauté française, par l'asbl Empreintes.

Le Plan Octopus est un concept dans lequel les écoles peuvent travailler de manière autonome à toutes les facettes de la sécurité routière, et ce grâce à l'appui d'un outil Internet attractif et performant.

Les écoles intéressées peuvent s'inscrire gratuitement sur le site [www.planoctopus.be](http://www.planoctopus.be), où elles seront guidées dans la réalisation de chaque phase du plan.

Il y a, en effet, huit étapes successives, dont les trois premières sont réalisées de manière autonome par l'école. À partir de

(suite page 3)

### AU SOMMAIRE

Lasne Nature pas représentée à la CCATM?	1
Vive la rentrée des classes	1-3
De fils d'araignée en aiguille? Cela va de soi	2
Assemblée Générale de Lasne Nature	3
Exposition inter-écoles 2008	3
Douze idées reçues sur la voiture	4
Récolte des semences	4
Les économies d'énergie dans nos maisons	5
Le soleil en cellules	6-7
Promenade familiale le 16 septembre	7
Hérisson perdu	8
Je deviens un VIP pour la biodiversité	8
La nature de juin à août	8-9
Publicité et environnement: un mariage contre nature	9
Stop Pub: un autocollant, moins de déchets	9
Pourquoi pas un Ravel sur la commune	10
Connaître les risques d'inondation	10
Miel ou vinaigre	10
Nouveaux tee-shirts	11
Nos éditions	11
Collectes sélectives	11
Agenda	12
Mots croisés	12
Téléphones, fax, E-mail	12



# De fils d'araignée en aiguille ? Cela va de soie !

Arachné, fille d'Idmon de Colophon, sûre de son art, défia sur le métier à tisser Minerve, déesse protectrice des fileuses et brodeuses. Toutes deux concoururent donc pour tisser la plus belle tapisserie. Bientôt, Minerve dut se rendre à l'évidence. La tapisserie d'Arachné était bien plus belle que la sienne. Rageuse, elle donna un coup de navette sur la tête d'Arachné. Blessée dans son amour propre plus qu'à la tête, Arachné se pendit. Ne voulant pas que leur joute se termine par la mort de son adversaire, Minerve ressuscita Arachné en l'aspergeant d'une potion qui lui donna la vie éternelle sous la forme d'une araignée condamnée à tisser sans fin sa toile.

Ainsi expliquaient les anciens le fait que les araignées tissent des fils de soie tout au long de leur existence.



Vous le savez peut-être, les araignées font partie de l'ordre des aranéides aux côtés des pseudoscorpions, acariens et opilions dans la classe des arachnides. Dans l'embranchement des arthropodes, ceux-ci se différencient des crustacés, insectes et autres myriapodes par l'existence de chélicères (pièces buccales en forme de crochets), ce qui leur a valu d'être appelés du doux nom de chélicérates.

Les araignées, physiquement, sont caractérisées par un corps divisé en deux parties : le céphalothorax qui porte 6 à 8 yeux simples, les fameuses chélicères, une paire de pattes-mâchoires nommées pédipalpes et quatre paires de vraies pattes bien souvent poilues, ce qui fait hérissier tous les cheveux de la tête de ma fille. L'autre partie du corps est constituée par l'abdomen qui porte les appendices génitaux et, surtout, six (le plus souvent) filières.

En effet, toutes les araignées, mâles et femelles, peuvent sécréter, grâce à ces filières, un fil de soie. Ce fil sert à de multiples usages : fil de sécurité

à l'instar des alpinistes, sac à œufs, cocon pouponnière, abri soyeux, toile piège, toile spermatique, camisole pour proie récalcitrante et même parachute ascensionnel, lasso ou menottes pour femelles à conquérir sans se faire dévorer.

La soie, sécrétée sous forme liquide par des glandes séricigènes internes à l'abdomen, se solidifie à la sortie des filières par l'action combinée de l'air et de la traction. Les molécules chimiques qui la constituent, des protéines, s'orientent alors selon l'axe de traction, ce qui solidifie l'ensemble. Plusieurs fils sont ainsi produits en même temps, entre quinze et vingt, avec des souplesses et structures différentes, pour être assemblés en un véritable cordage unique. Selon les espèces, un fil constitutif, peut atteindre une finesse allant jusqu'au 100ème de millimètre (10 microns) ! Finesse ne veut pas dire, dans ce cas précis, fragilité puisque la soie est, à diamètre égal, deux fois plus résistante qu'un câble de notre meilleur acier et plus élastique que le nylon et ce, pour une incroyable légèreté.

Partant de ce constat, il a été bien entendu très tentant de reproduire le modèle industriel du ver à soie à nos sympathiques araignées. Elles se sont comportées en fauves telles qu'elles sont dans la nature en se dévorant entre elles et en ne daignant pas se soumettre à la volonté productrice de leurs éleveurs. De nombreux essais d'élevage n'ont donné, peut-être, que quelques décimètres de lés de soie d'araignée.

Malgré ces échecs, ce matériau, par ses propriétés physiques étonnantes et très intéressantes, n'a pas cessé d'être étudié afin de pouvoir, un jour peut-être, le synthétiser.

Des applications diverses telles, entre autres, que la fabrication de fils de suture ou de gilets pare-balles ultra-légers en soie d'araignée ont inspiré des années durant des recherches approfondies dans l'espoir de pouvoir un jour percer le secret de synthétisation de cette substance si intéressante. Sans succès.

Jusqu'au jour où une solution digne des meilleurs films d'angoisse est sortie des cornues de l'apprenti sorcier que

l'homme peut être parfois. La transgénèse. Cette technique génétique est rendue possible par le fait que tous les organismes vivants ont une base génétique commune. Il est donc possible de transférer un gène d'un organisme dans un autre ne le possédant pas naturellement. L'organisme ainsi génétiquement modifié codera alors le gène pour la production des caractéristiques qu'il porte.

Ainsi, au début de ce nouveau siècle, Udo Conrad, chercheur généticien allemand, introduit dans le génome d'une pomme de terre le gène issu d'une araignée et responsable de la production de la soie. Ce fut un succès et il obtint une patate synthétisant de la protéine soluble de soie d'araignée. La difficulté de l'époque était de trouver des techniques de filage.

Dans le même temps, les efforts des chercheurs se sont tournés vers la production de soie en implantant le « gène séricigène » dans le génome de ... chèvres.



Une ferme, propriété de la Nexia Biotechnologies, au Canada, élève des chèvres OGM baptisées Bele pour « Breed Early Lactate Early ». Leur lait contient de la soie d'araignée. En effet, le gène producteur est introduit dans les cellules embryonnaires des chèvres pour qu'il s'exprime dans les glandes mammaires de ces dernières. Il suffit ensuite de filer la soie hors du lait comme s'il s'agissait d'un simple fil de nylon. Le procédé est relativement simple et rentable à tel point que la soie « aranèchèvre » est actuellement déjà commercialisée même si elle connaît quelques faiblesses au cisaillement.

Bravo pour la prouesse scientifique et commerciale mais je vous laisse seuls juges pour ce qui est de l'éthique...

Renaud Delfosse



## De fils d'araignée en aiguille ? Cela va de soie ! (suite)

Sources :

· Guide des Araignées et des Opilions d'Europe, Dick Jones, Delachaux et Niestlé, 1990

· Initiation à la Connaissance des Araignées, Robert Kekenbosch, CNB, 2000

· <http://strategis.ic.gc.ca/frndoc/main.html>

· <http://terresacree.org/>

· <http://www.apsq.org/>

· <http://www.igmors.u-psud.fr/BBT/BBT00/BBT-10-00.pdf>

**Rappel : promenade  
«Araignées», le samedi  
8 septembre, guidée  
par Renaud Delfosse  
(voir agenda page 12)**

## Vive la rentrée des classes

(suite de la page 1)

la quatrième étape, différents partenaires sont invités à participer au processus, et à la huitième étape, l'école et la commune ratifient une charte sur les actions à mettre en place.

Le plan Octopus fait appel aux différents acteurs concernés par la mobilité scolaire que sont les directions d'école, les enseignants, les élèves, les parents, les habitants du quartier, les services de police et la commune. Ce travail de concertation permet de faire des propositions afin de rendre le chemin de l'école plus sûr et plus adapté à l'enfant.

Outre les améliorations de l'infrastructure, Le Plan Octopus contient des aspects d'éducation, de sensibilisation, de communication et de partenariat.

Plus de 400 écoles belges ont entamé, à ce jour, un plan Octopus, dont certaines dans des communes voisines de Lasne. Alors quelles sont les écoles de Lasne qui vont se lancer dans cette approche ?

Que vous soyez parents, enseignants ou membres d'un comité de parents, consultez le site [www.planocampus.be](http://www.planocampus.be), téléphonez au 081 22 96 28 ou envoyez un mail à [patrick@planocampus.be](mailto:patrick@planocampus.be) pour recevoir de plus amples informations.

## Assemblée Générale de l'asbl Lasne Nature

Jeudi 29 novembre 2007 à 20h00, au Centre Sportif et Culturel de Maransart, 11 rue de Colinet

A l'ordre du Jour :

1. Rapport d'activités de l'exercice 2006-2007.
2. Rapport financier de l'exercice.
3. Décharge aux administrateurs.
4. Perspectives et budget pour l'exercice 2007-2008.
5. Divers.

Ce texte tient lieu de convocation à l'Assemblée Générale.

Seuls les membres effectifs, en ordre de cotisation, prennent part aux votes éventuels.

Les membres effectifs empêchés d'assister à l'assemblée peuvent donner procuration à un autre membre effectif en règle de cotisation (2 procurations au maximum).

L'Assemblée Générale est ouverte à tous.

## Exposition inter-écoles 2008

Il est temps de penser au nouveau thème pour l'exposition inter-écoles qui sera organisée au premier trimestre 2008. Notre échevine de l'enseignement, Laurence Rothier, ayant lancé l'idée d'aborder la problématique des économies d'énergie dans les établissements scolaires, il nous a semblé normal de se raccrocher à ce thème pour cette quatrième exposition ouverte à toutes les écoles de Lasne.

Nous les invitons donc toutes à répondre présent pour que le dimanche 24 février 2008 nous puissions admirer le travail réalisé par leurs élèves sur le thème « Énergie, d'où viens-tu ? ».

Nous espérons encore égaler, voire dépasser, le succès des précédentes participations, avec 600 élèves de 30 classes appartenant à 7 écoles de Lasne en 2006.

La cellule Écoles et Nature est à votre disposition pour vous aider à concrétiser ce projet scolaire qui nous semble primordial dans le contexte environnemental actuel.

Pour toutes informations sur cette exposition, contactez les instituteurs et institutrices de vos enfants ou téléphonez-nous :

Monique Lozet « La leçon verte » 02 653 22 64

Willy Calleeuw 02 633 24 66.

**Votre cotisation (10 € minimum par an) est indispensable pour nous permettre de poursuivre notre travail. Ne l'oubliez pas et n'attendez pas demain pour faire votre versement au compte 001-2326233-55 de Lasne Nature.**



Grand succès tout au long de la journée pour l'essai d'un vélo assisté électriquement lors de la braderie du 10 juin dernier



## « Douze idées reçues sur la voiture »

Une brochure coproduite par la CSC wallonne, la FGTB wallonne et Inter-Environnement Wallonie s'interroge sur la place de la voiture dans nos modes de déplacement.

Aujourd'hui plus que jamais, dans un monde en perpétuel mouvement, se déplacer est une nécessité à laquelle personne n'échappe. Et la voiture s'est progressivement imposée dans les esprits et les comportements comme le moyen le plus adéquat – voire le seul – pour répondre à cette nécessité. Divers éléments (congestion du trafic, coût et pénurie annoncée des carburants, réchauffement climatique) imposent toutefois de s'interroger sur la pertinence de ce choix.

C'est ce que la CSC wallonne, la FGTB wallonne et Inter-Environnement Wallonie proposent à travers une brochure démontant « Douze idées reçues sur la voiture ». Une collaboration entre organisations syndicales et environnementale qui constitue une première.



Au cours des dernières décennies, deux modifications importantes sont intervenues dans l'organisation sociale : d'une part, l'éparpillement de l'habitat et des lieux d'activités – professionnelles ou de loisirs – sur tout le territoire et plus dans les seules villes et agglomérations ; d'autre part, la flexibilité importante des horaires de travail.

Ces changements structurels ont été accompagnés d'une évolution massive des mentalités et des modes de vie, qui sont devenus de plus en plus individuels. De nouvelles obligations en matière de mobilité sont dès lors apparues : les enfants vont à l'école dans un coin, les parents travaillent dans un (ou des) autre(s) coin(s), les loisirs se pratiquent ailleurs encore... Pour effectuer ces déplacements plus nombreux et plus complexes, la voiture s'est peu à peu imposée comme la solution la plus simple, la plus confortable, la plus pratique.

Aujourd'hui, divers éléments remettent en question ce mode de fonctionnement. Il est ainsi devenu primordial de maîtriser les émissions de gaz à effet de serre du secteur des transports. Par ailleurs, l'augmentation sensible et irréversible des carburants et, plus globalement, des coûts engendrés par la voiture, rendent nécessaire le passage à un autre modèle de mobilité... tout en assurant un fonctionnement

socio-économique durable et en ne créant pas de nouveaux exclus de la mobilité.

C'est dans ce contexte que les cellules de mobilité des organisations syndicales (FGTB et CSC) et d'Inter-Environnement Wallonie ont décidé de mener une réflexion commune en démontant quelques idées reçues : « Sans voiture, pas de vie sociale ni culturelle » - « Commerce, voiture et parking : indissociables » - « En voiture, je suis en sécurité » - « La voiture propre, LA solution » - « Le transport en commun : mauvais rapport qualité/prix » - etc.

Il ne s'agit pas ici de dénigrer la voiture et/ou de préconiser son abandon ; il n'est pas non plus question de prôner le « tous à vélo » ou l'usage exclusif des transports en commun. Plus simplement, les auteurs rétablissent quelques vérités afin de permettre une analyse plus objective de chaque situation, l'objectif étant in fine de recourir au moyen de transport le mieux adapté à chaque situation sans tomber dans le piège du tout à la voiture.

Cette brochure s'adresse à tou(te)s les citoyen(ne)s, dans toutes leurs dimensions – travailleurs, parents, consommateurs... Parce qu'il est aujourd'hui de la responsabilité de chacun d'adopter un mode de déplacement solidaire des générations présente et futures.

La brochure est disponible sur simple demande à :

– Jean-Luc Dossin (FGTB) : jean-luc.dossin@cepag.be  
 – Bénédicte Vellande (CSC) : bvellande@acv-csc.be  
 – Pierre Courbe (Inter-Environnement Wallonie) : p.courbe@iewonline.be

ou téléchargeable sur les sites :

– [www.cepag.be](http://www.cepag.be) (onglet mobilité)  
 – [www.csc-en-ligne.be](http://www.csc-en-ligne.be)  
 – [www.iewonline.be](http://www.iewonline.be)  
 – [www.mobilite.wallonie.be](http://www.mobilite.wallonie.be)

Contacts :

– Pierre Titeux, Attaché de presse : 081 255 284 – 0479 497 656 – [p.titeux@iewonline.be](mailto:p.titeux@iewonline.be)  
 – Jean-Luc Dossin (FGTB) : 02 506 83 80  
 – Bénédicte Vellande (CSC) : 02 246 32 54  
 – Pierre Courbe (IEW) : 0477 495 434

## Quand et comment récolter les semences de mes fleurs ?

*Voici venu le temps de la récolte des semences de fleurs sauvages. C'est en effet en septembre et octobre que se récoltent les semences de fleurs telles que tournesols, pavots, coquelicots, capucines, soucis, lavatères, monnaies du pape, roses trémières, onagres...*

*Les plantes ont un seul but, faire d'autres plantes pour perpétuer la race. C'est par les fleurs que la plante est fertilisée et produit des semences. Une fois la fleur fertilisée, elle perd ses pétales, et sèche. Une grande part de l'énergie de la plante est utilisée à la production des semences.*

***Vous devez laisser les fleurs faner sur la plante afin que les graines mûrissent.***

*Pour chaque bouton floral, à la chute des pétales, le cycle de production et de maturation des semences commence. Une fois à maturité, la plante a transféré son bagage génétique aux semences.*

*Au début de la maturation, la capsule de graines contenant les semences est verte. Avec le temps, la capsule va brunir et va souvent s'ouvrir d'elle-même. Quand le tout est d'un beau brun, vous pouvez récolter les graines de fleurs.*

*Une fois les graines de semences récoltées, laissez les sécher pendant 4-5 jours, sinon les graines de fleurs vont moisir pendant leur entreposage. Mettez les ensuite dans un pot en verre ou en plastique étanche, jusqu'à la période d'ensemencement.*

*Si vous souhaitez échanger certaines de ces semences, vous pouvez m'envoyer un courriel à [semences@lasne-nature.be](mailto:semences@lasne-nature.be) ou me téléphoner au 02 633 24 66.*

*Il est toutefois utile de laisser en place certaines plantes comme les tournesols et les onagres, qui constitueront une réserve de nourriture pour les oiseaux durant l'hiver.*

Valérie

# Les économies d'énergie dans nos maisons

**Tel était le thème proposé lors de notre réunion du 31 mai dernier. Les intervenants invités à nous informer sur ce vaste sujet, combien d'actualité, étaient Madame Françoise Henry et Monsieur De Coninck du Guichet de l'Énergie d'Ottignies-LLN et Madame Delphes Dubray, éco-conseillère indépendante.**

Les guichets de l'Énergie sont des points de contacts incontournables pour ceux qui souhaitent prendre en compte la problématique énergétique de leur habitation. Ils peuvent y trouver des conseils sur l'architecture climatique, l'isolation, la ventilation, le chauffage, l'eau chaude, l'éclairage, les électroménagers, les énergies renouvelables..., mais aussi une large documentation sous forme de brochures à thème et surtout la possibilité d'un audit qualitatif gratuit pour identifier les problèmes globaux de leur habitation.

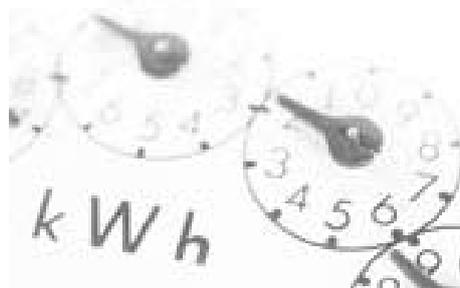
Il nous est difficile de donner ici le contenu de l'exposé du Guichet de l'Énergie, mais retenons deux phrases, « la politique énergétique s'inscrit dans le cadre d'un développement durable, c'est-à-dire un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de satisfaire à leurs propres besoins » et « l'énergie la moins polluante est celle qu'on ne consomme pas ! ».

Delphes Dubray nous a présenté une liste impressionnante de comportements conduisant à des économies faciles à réaliser au quotidien dans nos habitations.

L'énergie que nous consommons est constituée d'une partie « visible », celle que l'on mesure sur le compteur d'électricité, de gaz, à la pompe à essence, à la livraison de mazout de chauffage..., et d'une partie « invisible » appelée l'énergie grise. L'énergie grise est celle utilisée pour extraire les matières premières, les travailler, emballer et distribuer les produits. C'est donc l'énergie consommée par l'industrie, le commerce et les services ; elle représente 2/3 de la consommation totale, autrement dit pour 1 kWh que nous consommons, deux autres kWh ont

été nécessaires pour le « produire » ! Savez-vous qu'il faut 0,9 kWh pour produire une canette en aluminium, soit l'énergie nécessaire pour faire fonctionner une lampe économique de 15 W pendant 60 heures ? Et qu'il faut 835 kWh pour fabriquer un frigo, soit quatre ans de consommation d'un modèle A+.

Un ménage wallon moyen a une consommation directe d'environ 30 000 kWh (toutes énergies confondues) par an, dont 28 % pour sa mobilité et 72 % pour son habitation (avec 75 % pour le chauffage et le reste pour l'eau chaude et l'électroménager).



Les gestes appropriés pour diminuer cette consommation sont multiples.

Les consommations cachées : outre les positions stand-by des appareils hi-fi, téléviseurs et autres dispositifs (coût annuel 50 €), certains appareils (percolateur, lave-linge,...) à l'arrêt, mais branchés au secteur, consomment de l'électricité sans que vous le sachiez (un seul de ces appareils peut vous coûter jusqu'à 15 € par an de consommation cachée) ; l'acquisition d'un wattmètre peut s'avérer utile pour détecter ces consommateurs de l'ombre.

Le choix des frigos et congélateurs et leur utilisation peut faire faire des économies appréciables. Un frigo de 250 l en classe D coûtera en consommation annuelle 87,5 €, alors qu'un appareil de classe A++ coûtera 26 €. Sachez aussi qu'un centimètre de givre augmente la consommation de 50 %, mais aussi que le remplissage des espaces vides du frigo avec des blocs en polystyrène ou des boîtes remplies d'eau permet des économies sur les pertes d'énergie.

Pour les lave-linge, la réduction de la température de lavage est appréciable : une lessive à 90 °C consomme 2,32 kWh et 0,55 kWh à 30 °C.

L'usage d'ampoules économiques permet une réduction de 75 % de la consumma-

tion. Mais éteindre en quittant une pièce est une économie facile à réaliser.

Le bon emploi de notre chaudière est certainement le poste sur lequel des économies substantielles peuvent être réalisées. L'usage du thermostat qui tient compte des plages de présence et d'absence, des températures de nuit et de jour, les vannes thermostatiques utilisées à bon escient, la fermeture des tentures et volets par grand froid, le réglage de l'eau chaude sanitaire sur 60 °C, l'entretien de la chaudière, l'isolation à l'arrière des radiateurs (gain annuel de 10 à 15 l de mazout par m<sup>2</sup> isolé).

Bon nombre de conseils ont encore été cités pour la cuisine et l'aération de la maison.

Mais le danger de toutes ces mesures prises par chacun d'entre nous, c'est l'effet rebond : « installer des ampoules économiques ne doit pas nous empêcher d'éteindre en quittant une pièce », autrement dit, consommer moins ne doit pas nous inciter à moins de vigilance dans nos comportements quotidiens ou nous amener à multiplier les appareils eux-mêmes consommateurs d'énergie.

Une documentation abondante est disponible auprès des Guichets de l'Énergie à 1340 Ottignies, avenue Reine Astrid, 15, tel 010 401300, mail [Guichet.Ottignies@mrw.wallonie.be](mailto:Guichet.Ottignies@mrw.wallonie.be) ou encore sur le portail de l'énergie en région wallonne <http://energie.wallonie.be>

**Pour nos membres qui souhaitent être informés par courriel**

**Nous les invitons à nous communiquer leur adresse e-mail, en envoyant un courriel à [support@lasne-nature.be](mailto:support@lasne-nature.be), en y indiquant vos nom et adresse.**

**Ces informations seront utilisées exclusivement par l'asbl Lasne-Nature, et ne seront d'aucune façon communiquées à d'autres. Chacun pourra demander d'être retiré de cette liste, quand il le souhaite.**



# Le soleil en cellul

80 % de notre consommation d'énergie est basée sur les combustibles fossiles (pétrole, gaz et charbon) dont près de deux tiers sont importés ! C'est dire si nous sommes dépendants de l'extérieur... Une des façons de nous rendre plus autonomes est de développer – outre les économies d'énergie – les énergies propres. Parmi celles-ci, le solaire photovoltaïque.

## Du soleil, en Wallonie ?

Un m<sup>2</sup> de terrain wallon reçoit du soleil l'équivalent de 1000 kWh d'énergie par an. Pas mal du tout, quand on sait qu'un ménage wallon consomme en moyenne 30 000 kWh d'énergie finale (toutes énergies confondues, voiture comprise). Trente m<sup>2</sup> par ménage suffiraient donc à nous rendre indépendants du pétrole-roi ou du nucléaire ? Malheureusement, non. Mais on peut malgré tout récupérer une partie de cette énergie.

## Utiliser le soleil

On peut, au niveau d'un ménage et en utilisant les technologies actuellement disponibles, récupérer l'énergie solaire de deux façons : thermique ou photovoltaïque. Les chauffe-eau solaires appartiennent à la première catégorie et réchauffent l'eau de manière purement « physique », à la manière d'une voiture noire qu'on laisserait en plein soleil. On obtient donc de l'eau chaude.

Les panneaux photovoltaïques transforment une partie de la lumière du soleil (plus précisément, certains photons de cette lumière) en électricité. Exactement comme les calculatrices solaires, mais à une tout autre échelle. On obtient ainsi une source de courant continu en fonction de la quantité de lumière que les panneaux reçoivent.

## Comment cela se présente-t-il chez moi ?

Il y a deux façons de procéder : l'autonome et le raccordement au réseau. En autonome, vous utilisez directement ce que vos panneaux produisent

et vous stockez l'excédent à l'aide de batteries. Le coût et la durée de vie de ces batteries ne permettent cependant pas un stockage rationnel. Mieux vaut laisser ça aux chalets perdus au milieu de nulle part.

Le plus simple est de connecter son système au réseau électrique existant. Cette façon de procéder délègue la régulation de la production des panneaux au réseau de distribution lui-même.

## Est-ce rentable ?

La puissance d'une installation se calcule en Wc (watt-crête). Ce Wc correspond à « la puissance électrique délivrée par ce même système dans des conditions standards d'ensoleillement (1000 W/m<sup>2</sup>) et de température (25 °C). La puissance crête correspond plus ou moins à la notion de puissance

approximativement 6000 € HTVA. Sachant que l'électricité du secteur coûte ± 17 ct/kWh, c'est cher payé pour produire « seulement » 850 kWh/an. Telle quelle votre installation à 6000 € HTVA ne vous permettraient de gagner que 150 € par an. Impossible à rentabiliser, même sur les 25 à 40 ans de durée de vie estimée de l'installation.

Heureusement, il existe plusieurs mécanismes favorisant actuellement le photovoltaïque et qui le rendent financièrement rentable.

## Des aides fédérales et régionales

Pour ne rien simplifier, les aides existantes sont fédérales et régionales (rien n'empêche une commune ou une province d'octroyer aussi des aides... mais actuellement il n'y a pas d'aide

connue en matière de solaire photovoltaïque). Le fédéral octroie une réduction d'impôt de 40 % du prix de l'installation de votre système photovoltaïque (avec un plafond de 3380 € pour les dépenses faites en 2007). C'est une réduction d'impôt et non une déduction : vous retoucherez effectivement en 2009 (revenus de 2007, déclaration en 2008...) le montant de la réduction d'impôt. Pour les régions, c'est un peu plus compliqué :

– Wallonie : octroi de certificats

verts ou CV (actuellement 1 CV / 1000 kWh)

– Bruxelles : octroi de certificats verts ET prime régionale à l'installation de 50 % de l'installation (plafonné à 3000 €).

Un certificat vert est une aide octroyée à la production d'électricité verte (issue de ressources renouvelables, comme le solaire photovoltaïque).

Ces aides – cumulables – permettent une rentabilité qui tourne autour des 20 ans ou plus pour des installations de 3 kWc (permettant donc une production de ± 2500 kWh/an). Cela reste long... des installations plus petites peuvent être rentabilisées plus vite en fonction des régions.



maximale. » ([www.ef4.be](http://www.ef4.be))

Par facilité, on considère souvent qu'un kWc (1000 Wc) nécessite en Belgique 8 m<sup>2</sup> de panneaux produisant annuellement 850 kWh d'électricité (ces chiffres sont des approximations, cela dépend de l'inclinaison des panneaux, de la technologie employée, etc).

C'est donc intéressant d'un point de vue production d'électricité : 850 kWh c'est 60 % de ce que consomme un ménage moyen utilisant rationnellement l'électricité pour les besoins électriques de base (électroménagers et éclairage uniquement) !

Les systèmes photovoltaïques ne sont cependant pas bon marché. En effet, ces 8 m<sup>2</sup> de panneaux coûtent



# es (news lettre n° 28 du réseau Eco-consommation)

Dans les mois à venir cependant, la Région wallonne va augmenter le nombre de certificats verts octroyés au particulier pour la même production d'électricité qu'auparavant. La rentabilité du projet sera alors atteinte en sept ans au lieu de vingt-et-un pour 1 kWc installé ! Là, cela devient franchement plus intéressant !

Cette nouvelle mesure fait partie du plan Solwatt de la Région wallonne. Il est très probable que la Région bruxelloise augmente elle aussi les aides possibles, permettant d'augmenter la rentabilité d'un projet photovoltaïque important.

## Et l'urbanisme ?

L'installation de panneaux solaires photovoltaïques, n'est pas soumise à permis d'urbanisme en région wallonne. Attention, certaines conditions sont néanmoins à respecter et cette non-obligation n'est que le cadre général wallon. D'autres obligations particulières peuvent soumettre l'installation des panneaux à permis (règlement communal, bien protégé, etc).

À Bruxelles le permis n'est pas obligatoire sauf si les panneaux sont installés sur une toiture plate, avec une inclinaison supérieure à 45°, sur un bien classé...

## Et l'environnement dans tout ça ?

Rentable financièrement, d'accord. Mais environnementalement parlant ? En effet, toute production de biens s'accompagne d'une part plus ou moins importante d'énergie grise (l'énergie utilisée pour produire ce bien). Il serait inintéressant d'un point de vue « écologique » de produire de l'électricité solaire (propre et renouvelable) si les panneaux nécessitent plus d'énergie pour être produits que ce qu'ils peuvent fournir tout au long de leur carrière. Heureusement le bilan est positif, très positif même. En effet, il faut en Belgique 3,2 ans pour que les panneaux « remboursent » leur dette énergétique. Ce qui est peu comparé à leur durée de vie de 25 à 40 ans !

## Un intérêt européen !

Le photovoltaïque a un gros potentiel de croissance. Certains pays comme l'Allemagne l'ont vite compris. Elle occupe d'ailleurs la première place mondiale en matière d'installation photovoltaïque (1150 Mwc en 2006) suivis de loin par le Japon (300 Mwc) et par les États-Unis (+ de 120 Mwc). L'écart entre l'Allemagne et les autres pays s'explique par le système d'incitation qui oblige les fournisseurs d'électricité à racheter l'électricité photovoltaïque à un tarif prédéfini très intéressant tournant autour des 50 ct/kWh. Plus concrètement, le nombre de Wc par habitant est encore faible en Belgique [Tableau : EurObserv'ER / baromètre photovoltaïque (PDF)]. Mais les différentes mesures dont nous parlons ici vont très probablement changer la donne rapidement.

## Le soleil brille !

Si la technologie photovoltaïque est restée un peu... dans l'ombre jusqu'il y a peu, gageons que les aides proposées vont booster l'installation de panneaux dans notre pays. Les nouvelles installations photovoltaïques ont d'ailleurs triplé entre 2005 et 2006 en Belgique. Un bon début.

## En savoir plus !

Le site energie.wallonie.be de la Région wallonne avec le photovoltaïque en général et la liste des acteurs dans ce domaine (notamment installateurs). Les primes énergie bruxelloises en général : [www.ibgebim.be](http://www.ibgebim.be) La partie photovoltaïque du site de l'Apere (association pour la promotion des énergies renouvelables) : [www.apere.org](http://www.apere.org) Photovoltaïque et ménages à Bruxelles (primes, urbanisme...) : [www.apere.org](http://www.apere.org) (PDF) Tout savoir sur le photovoltaïque en Région wallonne : [www.ef4.be](http://www.ef4.be) (le facilitateur photovoltaïque wallon).

La partie photovoltaïque du forum du Réseau Eco-consommation : [www.ecoconso.be/forum](http://www.ecoconso.be/forum)

**Article rédigé par Renaud De Bruyn et Paloma Castro**

## Balades familiales en vélo ou à cheval, à partir de Plancenoit

*Dans le cadre de la semaine de la Mobilité, Lasne Nature vous propose de participer en famille, le dimanche 16 septembre prochain, à un après-midi de promenades découvertes.*

*C'est au départ de Plancenoit, que deux promenades guidées et encadrées (une pour les cyclistes et joggeurs, l'autre pour les cavaliers), vous emmèneront par chemins et petites routes de campagne vers nos lieux de découverte.*

*Nous retrouverons tout d'abord notre championne nationale d'équitation d'endurance Karin Boulanger dans le manège où elle est basée, route de la Marache. Médaille de bronze par équipe à Dubaï aux Championnats du Monde 2004, Championne d'Europe par équipes à Compiègne en 2005, et Championne de Belgique par équipes en 2006, Karin Boulanger répondra à toutes vos questions sur ce noble sport en plein développement. Elle rentrera des Championnats du monde au Portugal juste avant notre visite, et nous lui souhaitons tout le succès qu'elle y mérite.*

*La suite de nos promenades nous ramènera Chemin du Lanternier à Plancenoit pour y visiter la ferme Sainte Catherine. Cette exploitation agricole mixte valorise une partie de sa production en proposant des produits du terroir, dont les fameuses glaces artisanales que raffolent déjà les connaisseurs les plus raffinés.*

*Nous vous attendons nombreux pour ce dernier dimanche d'été.*

*Informations pratiques : rendez-vous, avec vos vélos et vos chevaux, le dimanche 16 octobre à 14 h sur la place de Plancenoit, devant le bistro-resto « Le Gros Vélo » où toutes les informations utiles seront disponibles au stand de Lasne-Nature.*

*Le départ groupé des promenades sera donné à 14 h 15 au plus tard et le retour est prévu au même endroit vers 17 h.*

*Les distances approximatives à parcourir seront respectivement de 10 et 15 km, pour les cyclistes et les cavaliers.*

*La participation est gratuite.*



## Hérisson perdu (d'après le Birds Bay news n°31)

Si vous observez, dans le courant de cet automne, un petit hérisson qui se déplace en plein jour, mieux vaut le recueillir et le déposer dans un centre de revalidation.

C'est que le hérisson doit, à cette époque, constituer ses réserves de graisse pour pouvoir passer l'hiver dans le gîte qu'il aura aménagé dans un tas de bois, sous le plancher d'un abri de jardin, ou encore dans un buisson touffu. C'est lorsque la température extérieure va baisser que le hérisson va progressivement entrer en hibernation dans son gîte. Sa température corporelle va diminuer et s'adapter aux fluctuations climatiques. L'animal se réveillera plusieurs fois durant l'hiver, afin d'éliminer l'acidose accumulée durant son sommeil. A chaque réveil, il perd un peu de ses réserves énergétiques, c'est pourquoi il est important de ne pas déranger un hérisson pendant son hibernation.

Ainsi, vous comprenez qu'un hérisson qui ne pèse pas 500 gr cet automne aura peu de chance de survivre au prochain hiver, et que son recueil peut s'avérer salvateur.

Centre de revalidation pour la faune sauvage  
Birds Bay asbl, avenue du Parc, 50 à 1310  
La Hulpe ; infos tel 02 653 43 69 ou 0495  
311421, site internet [www.birdsbay.be](http://www.birdsbay.be).

### COTISATIONS

**Vous avez dans les mains le 71ème numéro de notre bulletin LASNE NATURE que nous publions régulièrement depuis 18 ans.**

**Cela n'a été possible que grâce à vos nombreuses cotisations. La cotisation, valable 12 mois, est au minimum de 10 € à verser au compte 001-2326233-55 de Lasne Nature.**



**Je donne vie à ma planète, je deviens un VIP pour la biodiversité** (news lettre n° 28 du réseau Éco-consommation)

*La biodiversité nous fournit de l'oxygène, de l'air pur, de la nourriture, des sols fertiles, des médicaments, des matériaux de construction... elle est vitale pour notre survie et notre bien-être ! Mais cette biodiversité s'effondre et cela principalement à cause de l'activité humaine qui engendre la pollution, la disparition de la nature, le gaspillage, le réchauffement climatique... Si nous ne faisons rien, la vie sur terre est en danger et nous-mêmes, nos enfants et nos petits-enfants en ferons les frais.*

*Vous souhaitez vous engager en faveur de la biodiversité ? Surfez sur le nouveau site de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique. Faites la différence : engagez-vous sur [vips.biodiv.be](http://vips.biodiv.be) !*

### Formations à l'ornithologie

Natagora organise à partir de septembre 2007 des formations à l'ornithologie. Plusieurs formules, qui s'étalent sur 2 ans, sont proposées.

Pour plus de renseignements, envoyez un courriel à [formationornitho@aves.be](mailto:formationornitho@aves.be) ou téléphonez au 04 250 95 91.

## La nature de septembre à novembre

Avez-vous déjà observé la **sittelle torchepot** (*Sitta europaea*), ce magnifique oiseau dont la calotte et le dos dans les tons gris bleu tranchent avec le ventre et les flancs roussâtres ?

C'est un véritable grimpeur et descendeur aimant les vieux arbres qu'il par-



court en tous sens pour y trouver sous les écorces des insectes, leurs larves ou leurs œufs, mais aussi des chenilles, araignées et des petits mollusques. À cette époque elle va se régaler

de graines de conifères, de samares d'érables ou de frênes, de fruits secs tels que glands, faines et noisettes, qu'elle va coincer dans les fentes des écorces des arbres pour les décortiquer, mais aussi pour les dissimuler et constituer ses réserves. En fait savez-vous pourquoi elle s'appelle torchepot ? Pour nidifier, la sittelle utilise toute cavité disponible dont elle va réduire l'orifice d'accès au moyen de boulettes de boue argileuse qu'elle va étaler avec son bec en guise de truelle ; un travail de potier en quelque sorte.

C'est en automne que le **mulot gris** (*Apodemus sylvaticus*) peut être tenté de se réfugier dans nos maisons. Il est reconnaissable à ses grands yeux, ses grandes oreilles et sa longue queue.

Sa nourriture est constituée de graines, de baies et autres matières végétales, mais aussi de larves et de petits invertébrés. Il est lui-même la proie



des rapaces nocturnes et autres animaux carnivores.

Que sont ces boules qui restent collées sur mes chaussettes après la balade ? Ce sont des capitules (inflorescence de petites fleurs serrées les unes contre les autres) de la **petite bardane**

## Publicité et environnement : un mariage contre-nature

Depuis quelques années, de plus en plus de produits et services sont présentés comme « écologiques », « protégeant la nature » ou « protégeant l'environnement », alors que l'intérêt du produit ou du service pour la nature est minime, voire inexistant. Il semblerait que « vendre vert pour vendre mieux » soit la formule gagnante que se sont donnée les publicistes. L'argument environnemental devient argument de vente, peu importe si ce dernier repose sur des fondements scientifiques probants ou, le plus souvent, sur du vent.

Des dizaines de publicités pourraient illustrer ce propos. En publicité, tout marche par association d'idées et d'images, les professionnels le savent et en jouent. De plus, l'impact environnemental des publicités ne s'arrête pas au seul contenu de leur message : de nombreuses publicités sont dommageables pour l'environnement (prospectus, éclairages « énergivores », paysages dégradés, etc.).

Ce genre de publicités, en donnant une image « verte » à des produits, ou à des entreprises et services, qui

ne le sont pas, minimise et banalise la nécessité impérieuse de changer nos comportements de consommation. En outre, cet usage abusif trompe le consommateur sur la réalité du produit et vient à l'encontre des efforts des associations de défense de l'environnement pour l'inciter à consommer de manière plus responsable. Ne faudrait-il pas mettre en place un organisme public, indépendant, pour contrôler et sanctionner les dérives de la publicité en matière d'environnement ?

## Stop Pub : un autocollant, moins de déchets

Votre boîte aux lettres est souvent encombrée par des prospectus, des publicités ou des journaux qui vous sont distribués gratuitement, sans que vous ne l'ayez demandé. Chaque année, entre 25 et 40 kg de ces « toutes-boîtes » parviennent chez vous. Vous ne les lisez pas ? Vous ne souhaitez plus les recevoir ? La Région wallonne en partenariat avec le Réseau Eco-consommation a créé pour vous trois autocollants signifiant votre choix.

Refuser des imprimés, c'est poser un geste favorable pour l'environnement. Pour l'ensemble des ménages wallons, ce sont 50 000 tonnes de papier qui doivent être produites, transportées, distribuées puis collectées et recyclées. Une partie de ces

imprimés ne sont tout simplement pas lus. Apposer un autocollant, c'est donc prévenir la production de déchets et éviter un gaspillage inutile.

Coller un de ces autocollants sur votre boîte aux lettres n'est pas obligatoire, c'est votre libre choix.

Quel autocollant choisir ?

Trois possibilités s'offrent à vous :

– Ne plus recevoir les imprimés publicitaires mais continuer à recevoir la presse gratuite ;

– Ne plus recevoir la presse gratuite mais bien les publicités ;

– Ne plus recevoir ni les publicités ni la presse gratuite.

L'autocollant est disponible auprès de la

Région wallonne : 0800/11 901 et sur <http://stoppub.wallonie.be>

Cette action ne vise que la publicité non adressée et la presse gratuite non adressée. Il s'agit donc de tous les imprimés qui ne mentionnent pas vos nom, prénom et adresse, sauf le bulletin de Lasne Nature que vous tenez dans les mains.



## La nature de septembre à novembre



(*Arctium minus*) qui portent des fruits entourés de bractées terminées par un crochet. Dès que l'occasion se présente, les fruits s'accrochent aux supports qui les touchent, trouvant ainsi un moyen de se déplacer afin de disséminer les graines dans d'autres lieux propices à une nouvelle germination.

La pluie et la présence de champignons font le régal de la **grande limace** (*Arion ater*). Ce gastéropode sans coquille de couleur noire ou orange se nourrit de végétaux en utilisant sa langue en forme de râpe appelée radula.



Celle-ci est couverte de dents cornées et est utilisée comme une râpe à fromage. La radula a une croissance continue, ce qui permet de remplacer les dents usées par de nouvelles.

Le **tarin des aulnes** (*Carduelis spinus*) va reprendre possession de ses quartiers d'hiver chez nous. Comme son nom l'indique, c'est le fruit de l'aulne glutineux qui aura ses faveurs. Grâce à son bec pointu et aux positions acrobatiques que l'oiseau peut prendre, il accède aux graines contenues dans les chatons. Il peut également se satisfaire des graines des bouleaux, et éventuellement se rabattre sur les mangeoires garnies d'arachides.





## Pourquoi pas un Ravel sur la commune de Lasne ?

Suite à notre article **Pourquoi pas un Ravel sur la commune de Lasne ?** paru dans le numéro précédent nous vous faisons part de l'avis d'un de nos lecteurs.

« ... Il me paraît évident que l'itinéraire projeté par l'assiette de la voie du vicinal à hauteur d'Hannotelet a un avantage considérable : il permet, en effet, d'éviter la partie la plus dangereuse de la route d'Hanogrunne (état des dalles de béton, absence de trottoirs de largeur suffisante, vitesse des usagers motorisés). Il représente, à mon avis, la seule section restante de la voie en site propre qui peut encore à ce jour être récupérée dans l'esprit véritable du Ravel (du côté de Renipont, à partir de la limite de la commune, tous les terrains ont été vendus, pont compris ; à Lasne, les accès à la gare de chaque côté ont été vendus (...)). Ceci dit, la fin du tracé (entre l'Argoat, les Prussiens et la chapelle Saint-Donat à l'entrée de Placenoit) est un itinéraire parfait pour les usagers faibles bien que l'Argoat nécessite de bons quadriceps...

J'espère que votre action trouvera un écho auprès des autorités concernées et ne manquerai pas de vous soutenir dans ce dossier. »

HDH

Pour l'instant, les dernières nouvelles ne sont pas bonnes. En effet, le conseil communal du 6 août dernier a marqué son accord sur un tracé qui passerait par la route de Renipont, le Messenger de Bruxelles, le Vieux chemin de Wavre vers le couvent de Fichermont. On est loin du tracé de l'ancien tram vicinal, mais plus dommage encore, Lasne a raté l'occasion d'obtenir un aménagement cyclable de qualité le long de la route de l'Etat, entre Lasne et Maransart Aywiers, qui aurait été largement financé par la Région wallonne.

Nous déplorons, une fois encore, le manque de concertation préalable sur des dossiers qui concernent tous les lasnois.

CLW

## Connaître les risques d'inondation

C'est désormais possible avec le plan PLUIES (Prévention et Lutte contre les Inondations et leurs Effets sur les Sinistrés), initiative du Gouvernement de la Région wallonne.

Une cartographie des zones d'inondation par débordement de cours d'eau de Wallonie est consultable auprès de votre administration communale, mais aussi directement sur le site [http://environnement.wallonie.be/de/dcenn/plan\\_pluies/index.htm](http://environnement.wallonie.be/de/dcenn/plan_pluies/index.htm).

La carte (visible à l'échelle 1/10 000) délimite des zones caractérisées par une valeur d'aléa d'inondation. Trois valeurs sont possibles : faible, moyenne et élevée. De cette classification peuvent résulter des contraintes dans les règlements d'urbanisme.

Les rives des cours d'eau de la commune de Lasne sont en grande partie en zone d'aléa faible. Quelques lieux, en nombre limité, sont repris en zones d'aléa élevé.

## MIEL OU VINAIGRE

### Aménagement du sentier 98 dit « du Closignat »

Un grand merci pour l'efficacité du Service de l'Environnement et un grand bravo au personnel du Service des Travaux qui a aménagé le petit escalier qui donne accès à ce sentier et supprime



ainsi la pente glissante. Ceci satisfera sans doute les habitants du chemin du Tilleul qui utilisent parfois ce sentier pour rejoindre les commerces du carrefour du Coq ou de la rue des Saules, ainsi que les

promeneurs qui parcourent la promenade n° 24.

Il reste à espérer que les riverains de ce sentier veilleront toujours à tailler en temps utile la végétation qui passe au travers des clôtures alors que l'espace de 1 m est déjà fort étroit.

COLARD J. Lasne Nature / Groupe Sentiers

### Bravo pour les bonnes intentions du Commissaire de Police JM Duchenne lues dans La Vie à Lasne de juin 2007.

L'effort pour la taille des haies en bordure des voies publiques, y compris les sentiers, doit être poursuivi. Trop souvent les piétons sont contraints de quitter les trottoirs devenus impraticables par la végétation envahissante.

Quant au stationnement des véhicules



sur les trottoirs, nous avons souvent dénoncé ce fait qui préjudicie également les piétons. Il y a encore du boulot pour conscientiser tout le monde...

### Bandes fleuries dans nos campagnes

C'est avec ravissement que nous avons découvert lors d'une promenade dans les environs du couvent de Fichermont des bandes fleuries entre



les cultures de betteraves. Cette initiative, qui favorise la présence d'insectes pollinisateurs, est encouragée par le Ministère de l'Agriculture, au travers des mesures agri-environnementales.

Nous espérons que de plus en plus d'agriculteurs appliqueront cette mesure dans les prochaines années, pour notre plaisir et la protection de la biodiversité.



## POURQUOI PAS VOUS ?

Septembre, c'est l'occasion d'entamer de nouvelles activités. Et pour quoi pas rejoindre l'une ou l'autre de nos cellules?

Lasne Nature, **association sans aucun lien politique**, s'intéresse à différents thèmes, qui touchent au respect de l'environnement, de la nature et de la qualité de la vie, à la sauvegarde des chemins et des sentiers, à l'urbanisme et l'intégration paysagère, à la mobilité, et bien d'autres encore. Notre réserve naturelle est pleines de ressources à partager.

Vous pouvez nous contacter à l'une des adresses reprises en dernière page de ce bulletin, ou au numéro 02 633 27 64 de l'asbl ou par mail à [secretariat@lasne-nature.be](mailto:secretariat@lasne-nature.be).

## COLLECTES SELECTIVES

**SACS BLEUS, PAQUETS DE PAPIERS ET CARTONS** à déposer le matin dès 6 heures ou la veille à partir de 18 heures.

SEPTEMBRE

Mardi 4 : papiers et cartons

Mardi 11 : sacs bleus (PMC)

Mardi 25 : sacs bleus (PMC)

OCTOBRE

Mardi 2 : papiers et cartons

Mardi 9 : sacs bleus (PMC)

Mardi 23 : sacs bleus (PMC)

Mardi 30 : papiers et cartons

NOVEMBRE

Mardi 6 : sacs bleus (PMC)

Mardi 20 : sacs bleus (PMC)

Mardi 27 : papiers et cartons

DECEMBRE

Mardi 4 : sacs bleus (PMC)

Mardi 18 : sacs bleus (PMC)

Samedi 22 : papiers et cartons

Samedi 29 : sacs bleus (PMC)

**GROS ENCOMBRANTS**

Mercredi 7 novembre dans les rues où les sacs poubelles sont ramassés le lundi.

Mercredis 12 septembre et 14 novembre dans les rues où les sacs poubelles sont ramassés le mardi.

Mercredis 19 septembre et 21 novembre dans les rues où les sacs poubelles sont ramassés le jeudi.

Mercredis 26 septembre et 28 novembre dans les rues où les sacs poubelles sont ramassés le vendredi.

En cas de problème, téléphonez au Service Environnement de la Commune, au 02 6340583.

## Nouveaux tee-shirts

Votre cotisation (10 € minimum par an) est indispensable pour nous permettre de poursuivre notre travail et d'éditer régulièrement ce bulletin. Ne l'oubliez pas et n'attendez pas demain pour faire votre versement au compte 001-2326233-55 de Lasne Nature.

Vous pouvez nous commander nos nouveaux tee-shirts en coton blanc 150 g pour les enfants de 5 à 12 ans, et en coton 180 g pour les adultes.

Ils sont vendus 10 € pour les modèles enfants et 14 € pour les modèles adultes.

Pour tous renseignements, téléphoner au 02 633 31 28.



## Nos éditions - nos tee-shirts

Nos topo-guides, nos cartes sont les compagnons indispensables de vos promenades... et quel plus beau cadeau à offrir aux amis qui viennent vous rendre visite.

• **TOPO-GUIDE N° 1**  
«12 PROMENADES À LASNE»

• **TOPO-GUIDE N° 2**  
«14 NOUVELLES PROMENADES»

Prix de chaque topo-guide : 6 € + frais d'expédition de 1,56 €.

Pour l'envoi des 2 topo-guides, les frais d'expédition sont de 2,60 €.

• **CARTE 210 km DE PROMENADES À LASNE.**

Prix : 7,50 € + frais d'expédition de 1,04 €.

• **CARTE DES CHEMINS ET SENTIERS DE LASNE**

Prix noir et blanc : 5 € + frais d'expédition: 1,56 €.

Prix colorisée : 10 € + frais d'expédition: 1,56 €.

• **CARTES POSTALES EN COULEURS**

la pièce : 0,50 € - par 5 : 2 € - par 10 : 3 € + frais d'expédition : jusqu'à 10 cartes : 0,52 €.

• **POLOS ET TEE-SHIRTS**

100 % COTON avec le sigle de Lasne Nature brodé sur les polos et imprimé sur les tee-shirts.

POLO pour dame, manches courtes, couleur sable Tailles S.M.L. ou XL  
Prix : 20 €.

POLO pour homme, manches courtes, couleur olive Tailles S.M.L., XL ou XXL Prix : 20 €.

TEE-SHIRT manches longues, bicolore sable/olive Tailles M.L. Prix : 14€.

TEE-SHIRT manches courtes blanc pour **enfants et adultes**, Prix : 10€ modèles enfants, 14 € modèles adultes.

Renseignements concernant ces vêtements : 02/633 31 28.

Hors Lasne, les frais d'expédition sont de 1,38 € ; à Lasne, les vêtements sont portés à domicile.

Tous les versements concernant nos éditions sont à effectuer au compte 001-2693758-47 de Lasne Nature à 1380 LASNE.



## AGENDA

### SEPTEMBRE 2007

- Ven 31 **Salon Valériane** pour notre santé et celle de la terre, à  
 Sam 1 Namur Expo, organisée par Nature et Progrès Belgique. Ren-  
 Dim 2 seignements sur [www.natpro.be](http://www.natpro.be) et au 081 303690
- Sam 8 **Promenade «Araignées»** guidée par Renaud  
 Delfosse. Rendez-vous à 14 h au croisement des avenues  
 Paul Nicodème et Franklin Roosevelt à Rixensart. Pour tenter  
 de les démystifier ensemble, munissez vous d'une loupe pour  
 l'observation.
- Dim 9 **Journées du Patrimoine**
- Dim 16 **Promenade en vélos** organisée par la cellule Mobilité  
 de Lasne Nature. RV à 14 h, sur la place de Plancenoit. Voir  
 article en page 7.
- Dim 16 **Entretien de la Réserve du Ru Milhoux**  
 RV à partir de 9 h 30, à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix,  
 perpendiculaire à la rue de l'Abbaye. Bottes indispensables.  
 Annoncez votre venue au 02 653 55 79
- Jeu 27 **Réunions mensuelles de Lasne Nature** au  
 Centre Sportif et Culturel de Maransart. A 19 h 30 : Sentiers, à  
 20 h 00 Réunion Générale.

### OCTOBRE 2007

- Ven 5 **Les Jardins d'Aywiers** de 13 à 18 h le vendredi et  
 Sam 6 de 10 à 18 h les samedi et dimanche. Thème: Les graminées.  
 Dim 7 Lasne Nature sera présente sur le site

Dim 14 **Entretien de la Réserve du Ru Milhoux**  
 RV à partir de 9 h 30, à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix,  
 perpendiculaire à la rue de l'Abbaye. Bottes indispensables.  
 Annoncez votre venue au 02 653 55 79

Jeu 25 **Réunions mensuelles de Lasne Nature** au  
 Centre Sportif et Culturel de Maransart. A 19h30 : Sentiers, à  
 20 h Réunion Générale.

### NOVEMBRE 2007

Dim 18 **Entretien de la Réserve du Ru Milhoux**  
 RV à partir de 9 h 30, à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix,  
 perpendiculaire à la rue de l'Abbaye. Bottes indispensables.  
 Annoncez votre venue au 02 653 55 79

Sam 24 **Distribution d'arbres** de 9 à 12 h au parking de  
 la Maison Communale à Ohain. Organisation du PCDN de  
 Lasne. Renseignements au 02 6340493

Jeu 29 **Assemblée Générale de Lasne Nature** au  
 Centre Sportif et Culturel de Maransart. à 20 h. Voir communi-  
 qué page 3

### DECEMBRE 2007 (provisoire)

Dim 16 **Entretien de la Réserve du Ru Milhoux**  
 RV à partir de 9 h 30, à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix,  
 perpendiculaire à la rue de l'Abbaye. Bottes indispensables.  
 Annoncez votre venue au 02 653 55 79

## Vous pouvez nous atteindre par téléphone, Fax ou courriel :

**Président :** Willy CALLEEUW : 02 633 24 66.

[nature.be](http://nature.be)

**Cellule Plantes et semences :** Valérie REGNIER  
 02 633 24 66 ou [semences@lasne-nature.be](mailto:semences@lasne-nature.be)

**Vice-présidente :** Isabelle DE BRAUWER : 02 385  
 17 07

**Réserve du Ru Milhoux :** Erik SEVERIN  
 (Conservateur) 02 653 55 79 après 20 h.

**Rédaction :** Didier GELUCK : 02 633 30 24.

**Secrétaire :** Jean-Pierre HAAK : 02 652 59 14 ou  
 0477 21 68 42

**Cellule Mobilité :** Jean Pierre HAAK : 02 652 59 14  
 ou 0477 21 68 42 ou [mobilite@lasne-nature.be](mailto:mobilite@lasne-nature.be)

**Siège social : 3, rue de Fichermont 1380 Lasne**  
**Téléphone et Fax de l'asbl : 02 633 27 64.**  
**E-mail : [secretariat@lasne-nature.be](mailto:secretariat@lasne-nature.be)**  
**[www.lasne-nature.be](http://www.lasne-nature.be)**

**Trésorier :** Jean MONS 02 633 27 91

**Cellule Eau, pollutions :** Alain CHARLIER : 02 633  
 41 93 (le soir) ou [eaueetpollutions@lasne-nature.be](mailto:eaueetpollutions@lasne-nature.be)

**Cellule Urbanisme et Aménagement du ter-  
 ritoire :** Stéphane GALLOIS Tél. : 02 633 38 22 ou  
[urbanisme@lasne-nature.be](mailto:urbanisme@lasne-nature.be)

**Cellule Batraciens :** Micheline NYSTEN : 02 354  
 24 12 ou [batraciens@lasne-nature.be](mailto:batraciens@lasne-nature.be)

**Cellule Sentiers :** Jacques COLARD : 02 353 02  
 44, Michel KAYE : 02 633 51 00 ou [sentiers@lasne-](mailto:sentiers@lasne-)

**Cellule Écoles-Nature :** Monique LOZET : 02 653  
 22 64.

**Comptes en banque :**  
 POUR LES COTISATIONS 001-2326233-55 de  
 Lasne Nature asbl à 1380 LASNE.  
 POUR TOUTES LES PUBLICATIONS de Lasne  
 Nature : 001-2693758-47 de Lasne Nature asbl à  
 1380 LASNE

## Les mots croisés de JS

### SOLUTION DU N° 70

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	F	I	C	H	E	R	M	O	N	T
2	A	F	F	I	C	H	E	T	T	E
3	I	S		V	O	I	L	E		L
4	S		H	E	N	N	I	S	S	E
5	A	P	E	R	O		S		C	O
6	N	U	L		M	A	S		H	S
7	D	R	O	L	E		E	M	E	T
8	E		D	I	S	E		O	R	E
9	A	I	E	S		D	O	U	Z	E
10	U	N	E		T	E	N	D	O	N

### GRILLE N° 71

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

## HORIZONTALEMENT

1. Ferme de notre commune. - 2. Produit par certaines plantes. - 3 Algues - Se trouvent. - 4. Celte - Vivre de façon précaire. - 5. Rassemblement de colombes - Instrument de musique - Possessif. 6. Note - Organisation clandestine - Personnalité. - 7. Anciens films - Conjonction. - 8. Morphinique - Direction. - 9. Se répète - Chambre. - 10. Mesure des distances.

## VERTICALEMENT

1. Ferme qui jouxte notre commune. - 2. Entrain - Passereau. - 3. De la famille - Préfixe. - 4. En décembre - Matière absorbante. - 5. Alliages - Partie de l'intestin. - 6. Règle - Plante sous-marine. - 7. Progrès rapide - Perçoit. - 8. Mammifère - Fin d'infinif. - 9. Ne s'entend pas. - 10. Comme la plupart des insectes.